



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 339 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

**CONSIDÉRANT** le manque de locaux permanents pour accueillir tous les élèves;

**CONSIDÉRANT** les coûts engendrés pour la commission scolaire et l'école de l'Envolée par l'ajout temporaire d'unités modulaires;

**CONSIDÉRANT** les prévisions d'augmentation considérable de la clientèle dans les prochaines années;

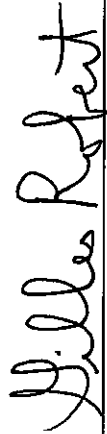
**CONSIDÉRANT** la volonté des parents pour que tous les enfants continuent de recevoir leurs services d'éducation à l'école de l'Envolée;

**CONSIDÉRANT** la demande d'agrandissement qui a été déposée par la commissions scolaire de la Rivière-du-Nord en 2011;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires de cette pétition, demandons à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de procéder à l'agrandissement de l'école de l'Envolée, tel que proposé par la commission scolaire de la Rivière-du-Nord, afin de soutenir la réussite éducative des enfants dans un milieu répondant adéquatement à leurs besoins.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Robert, Prévost

14/02/12  
\_\_\_\_\_  
Date